

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
NATURELLE
DE LA MOSELLE**
FONDÉE EN 1835



SIÈGE : COMPLEXE MUNICIPAL DU SABLON
48, RUE SAINT BERNARD 57000 METZ
CCP 1.045.03A STRASBOURG

<https://shnm.fr>

FEUILLET de LIAISON
n° 698 mars 2022

Réunion mensuelle :

jeudi 17 mars 2022

Soirée mensuelle : avec une intervention de Gérard LIÉGEOIS : « Les arbres de mémoire plantés autour des cimetières militaires prussiens de la guerre de 1870 ».
La soirée débutera à 20h30 mais la salle sera ouverte dès 19h30.

Prochaines activités :

* samedi 9 avril : sortie flore vernale en forêt de Courcelles-Chaussy. Rendez-vous à 9h00 au niveau du parking qui borde l'étang situé en bordure de la départementale 71, entre Courcelles-Chaussy et Landonvillers (lieu-dit « Bois Genérose »). Repas tiré du sac pour ceux qui souhaiteraient prolonger la sortie l'après-midi.

Annonces :

Appel à manuscrits : le bureau a décidé, lors de sa réunion du jeudi 25 novembre dernier, de lancer le processus en vue de l'édition du 55^e cahier des « Bulletins de la SHNM ». La date limite de dépôt des manuscrits est fixée au 31 mai 2022 (aucune rallonge ne sera acceptée). L'impression est prévue pour septembre-octobre 2022.

Le comité de lecture est composé d'Hervé Brulé, Bernard Feuga, Yves Gérard, Valérie Gueydan, Bernard Hamon et Jean Meguin.

Chaque manuscrit devra avoir été vérifié par un relecteur expérimenté ; ce relecteur devra s'assurer notamment que les recommandations aux auteurs ont été suivies (disponibles à la fin du cahier 53, ou téléchargeables depuis notre site internet), et devra remplir une fiche d'évaluation. Le relecteur peut être choisi par l'auteur ou par le comité de lecture. Il n'est pas nécessairement membre du comité de lecture ou de la SHNM.

Enfin, pour la « première de couverture » du bulletin, vous pouvez proposer une photo en rapport avec votre article (mais différente de celles déjà utilisées dans celui-ci).

Ne tardez pas, le mois de mai approche à grande vitesse !

Compte rendu de la séance du Jeudi 20 janvier 2022, par B. Feuga et He. Brulé

Membres présents : Mmes et MM., He. BRULÉ, Hu. BRULÉ, M. DURAND, An. FEUGA, B. FEUGA, Y. GERARD, C. KELLER-DIDIER, J.-P. JOLAS, M. LEJARLE, J. MEGUIN, J.-L. OSWALD, C. PAUTROT, M. RENNER, Y. ROBOT.

Membres excusés : Mme et MM., Au. FEUGA, B. HAMON, C. PRAUD, G. ROLLET.

-°-°-°-°-

Revue

- Plant Ecology and Evolution (2021), volume 154(3). *Limonium*, Aloès de Tanzanie, Checklist des arbres d'Algérie, morphologie des feuilles de mousse corrélée à la pente.
- Bull. Sté Hist. Nat. Pays Montbéliard (2021).
- Bull. Sté Études Sci. Nat. Reims (2021), n° 35. Variation du niveau des mers dans le Cotentin pendant le dernier inter-glaciaire.
- Bull. Sté naturalistes luxembourgeois (2021), n° 123 : *Alopecurus rendlei*, microlépidoptères Scythrididae, Cerambycidae, xénophytes, guêpe invasive, abeilles *Nomada*.
- Decheniana (2021), n° 174 : algues rouges, plantes calaminaires, plantes éphémères des rives d'étangs (*Riccia*, *Botrydium*, *Elatine*, *Bidens*, *Limosella*, *Eleocharis*).
- Rhin-Meuse Infos (2021), novembre, n° 120.
- Bull. S.S.N.O.F. (2021), n° 43(3-4) : Crabe, éclogite, Blaireau, sensilles antennaires, etc.

Assemblée générale ordinaire

Le président Hervé Brulé introduit l'AG en rappelant que les rapports qui vont être présentés portent sur les années 2020 et 2021 puisque l'AG de janvier 2021 n'a pu avoir lieu en raison de la Covid-19. La souplesse des statuts de la SHNM autorise cette procédure.

Rapport d'activité et rapport moral

Année 2020

Réunions mensuelles : seules ont pu avoir lieu les réunions de janvier et février, puis de septembre et octobre.

Deux sorties ont pu être organisées : l'une au Mont Saint-Quentin, le 21 mai, guidée par M. Renner, avec les Naturalistes du Saint Quentin ; l'autre à Essey, le 25 octobre, guidée par M. Durand, dans le secteur de Rambervillers.

Année 2021

Réunions mensuelles : seules ont pu avoir lieu les réunions de septembre, octobre, novembre et décembre.

Quatre sorties sur le terrain ont eu lieu : la première au Saint-Quentin, le 11 avril, guidée par M. Renner, avec les Naturalistes du Saint Quentin ; une seconde le 24 avril (flore vernale et malacologie), guidée par H. Brulé, au départ de Pagny-sur-Moselle ; une troisième, le 24 mai (pelouses calcaires et forêt), guidée par J.-C. Lincker, au départ de Vitry-sur-Orne ; et une dernière, « à la recherche de *Rubus canescens* », guidée par J.-M. Weiss, le 11 septembre, au départ de Chaillon.

Donc, en deux ans, ont pu être organisées 8 soirées et 6 sorties.

Le feuillet de liaison mensuel a pu être publié sans interruption, soit 20 numéros en deux ans, ce qui est son rythme normal, grâce aux contributions de nombreux membres.

Par ailleurs, en 2021 a été lancé le site internet de la SHNM, pour la réalisation duquel il a été fait appel à la société Bialec, pour un coût légèrement inférieur à celui de l'édition d'un cahier. Le travail a eu lieu de novembre 2020 à mars 2021. De l'avis de tous ses

utilisateurs, le site est agréable et d'usage facile, et même « amusant », avec des possibilités de recherche par mots-clés. En ce moment, le président y charge les feuillets de liaison, avec comme règle de base que trois ans doivent être passés avant qu'un feuillet soit mis sur le site, car il est normal de laisser pendant ces trois ans la primeur de ce feuillet aux membres de la Société. À une question de Ch. Pautrot qui demande si les anciens cahiers sont scannés, H. Brulé répond que non. Seuls les numéros 1 et 2 le sont. Mais les numéros 3 à 12 sont disponibles sur le site étatsunien Biodiversity Heritage Library (BHL). Ch. Pautrot indique qu'il a scanné tous les articles concernant la géologie depuis la création de la Société jusqu'en 1900. Au moment de les mettre sur le site, il ne sera pas nécessaire de les scanner à nouveau.

La SHNM a par ailleurs poursuivi sa participation à certaines commissions préfectorales. Ch. Pautrot, qui représente la Société dans la commission CDCFS, indique qu'au cours des deux années écoulées, une seule réunion s'est tenue « en présentiel ».

Le président évoque également le conseil scientifique qui a été mis en place au musée de la Cour d'Or autour du projet de création d'un « Pavillon de la Biodiversité » et auquel la SHNM a été invitée à participer.

Il fait ensuite le point du nombre de membres à jour de leur cotisation, qui s'élève à 62 pour 2021. Ce chiffre est en diminution depuis plusieurs années : 74 en 2017, 66 en 2018, 69 en 2019, 66 en 2020.

Par ailleurs, le bureau de la Société a décidé en décembre 2021 de lancer la réalisation du 55^{ème} cahier. La date limite de remise des articles a été fixée au 31 mai 2022. D'ores et déjà, onze projets d'articles ont été promis, la plupart de taille réduite (5 à 6 pages). H. Brulé demande aux auteurs de lui communiquer leurs articles dès qu'ils seront prêts.

Le président évoque ensuite les projets d'activités pour 2022 (conférences et sorties). Il exprime le souhait qu'à l'avenir, la Société organise des sorties en Moselle-Est où l'on va rarement, et lance un appel à idées sur ce sujet.

M. Renner prend la parole pour signaler que la commune de Longeville-lès-Metz va lancer un projet d'atlas de la biodiversité communale, entre autres par l'intermédiaire d'inventaires de la flore, notamment celle des berges de la Moselle. La SHNM, aux côtés d'autres associations (la LPO, Torcol...) pourrait s'impliquer dans cette démarche. M. Renner l'invitera aux sorties botaniques qu'il organisera dans ce cadre.

Le rapport d'activité/rapport moral étant achevé, il est mis aux voix et est adopté à l'unanimité moins une voix (celle du président).

C'est au tour du trésorier Yves Gérard de prendre la parole pour présenter les rapports financiers 2020 et 2021.

2020

RECETTES		DEPENSES	
TITRES/LIBELLES	Effectives	TITRES/LIBELLES	Réalisées
VILLE DE METZ (Subvention)	500,00	EDITION 55ème Cahier	0,00
DEPARTEMENT (Subvention)	0,00	PHOTOCOPIES	70,00
COTISATIONS	1 640,00	AFFRANCHISSEMENT	296,80
DONS	1 400,00	ASSURANCES	807,88
VENTE DE BULLETINS	70,00		
Intérêts bancaires	0,91	PAPETERIE et DIVERS	58,50
REPORT ANNEE 2019	3 343,80	PROVISIONS 55° CAHIER	5 721,53
<u>TOTAL</u>	6 954,71	<u>TOTAL</u>	6 954,71

2021

RECETTES		DEPENSES	
TITRES/LIBELLES	Effectives	TITRES/LIBELLES	Réalisées
VILLE DE METZ (Subvention)	500,00	SITE INTERNET	3 840,00
DEPARTEMENT (Subvention)	0,00	PHOTOCOPIES	70,00
COTISATIONS	1 494,00	AFFRANCHISSEMENT	237,00
DONS	2 001,00	ASSURANCES	843,29
VENTE DE BULLETINS	170,00	COTISATION AUTRE SOCIETE	52,00
Intérêts bancaires	0,88	PAPETERIE et DIVERS	155,26
REPORT ANNEE 2020	5 721,53	PROVISIONS 55° CAHIER	4 689,86
<u>TOTAL</u>	9 887,41	<u>TOTAL</u>	9 887,41

Il ressort de la situation financière à fin 2021 qu'il existe une provision de 4689 €, suffisante pour la réalisation du 55^{ème} cahier.

Une question est posée à propos de l'origine des dons reçus par la SHNM, particulièrement importants en 2021. Le trésorier répond que ces dons proviennent en totalité de membres de la Société.

Une autre question est posée à propos du coût de « fonctionnement » du site web de la Société. La réponse est que l'hébergement du site est facturé environ 80 € par an par l'hébergeur OVH, et que le contrat avec BIALEC prévoit également un certain nombre d'heures de support par an, possibilité à laquelle il n'a pas encore été recouru. Bialec n'est plus intervenu depuis mai 2021.

Hugues Brulé intervient pour inviter les membres à faire part des idées qu'ils pourraient avoir pour faire évoluer le site.

La discussion sur le rapport financier étant achevée, celui-ci est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Colette Keller-Didier indique qu'il y a lieu de discuter maintenant du montant de la cotisation 2023, sur lequel il convient de statuer dès aujourd'hui. C. Keller-Didier signale que l'Académie Lorraine des Sciences délivre des attestations fiscales, ce qui permet de réduire significativement le reste à charge de ses membres, et donc d'augmenter le montant des cotisations. H. Brulé se déclare très réservé vis-à-vis de cette idée car à chaque cotisation correspond une « prestation » (feuillet de liaison, bulletin) alors que les reçus fiscaux sont prévus pour des dons (lesquels ne supposent pas de contrepartie). Finalement, à l'unanimité des membres présents, il est décidé de conserver le montant actuel des cotisations (25 € pour un membre individuel, 35 € pour un couple, et 10 € pour un étudiant) pour 2023.

Une autre remarque indique qu'on a coutume, lors des AG de certaines associations, de présenter un budget prévisionnel. À cette question, le trésorier répond qu'un tel budget serait très difficile à établir car il dépendrait du nombre de pages du futur cahier n° 55, inconnu à ce jour.

Enfin, à une question concernant l'existence d'un vérificateur aux comptes, le trésorier répond qu'il n'y en a pas mais que, compte tenu de la modicité du budget de la SHNM, il ne serait pas nécessaire.

Sur cette question se termine l'assemblée générale.

Réunion mensuelle

Anne Feuga, qui a apporté divers objets récoltés dans la nature, notamment un très petit escargot que H. Brulé identifie comme étant *Discus rotundatus* (une espèce forestière courante), présente une série de photos dont la majorité (les premières dans la liste qui suit) ont été prises dans le Nordeste brésilien par son fils Aurélien, membre de la SHNM :

- Un fruit rouge comestible que les Brésiliens nomment *pitanga* (*Eugenia uniflora*, de la famille des Myrtacées) et un autre fruit comestible que les Brésiliens nomment *bacupari* (*Garcinia gardneriana*, de la famille des Clusiacées).
- De très petites abeilles méliponides. Ces abeilles, qui ne piquent pas, sont mellifères. Il en existe un très grand nombre d'espèces.
- Une punaise ressemblant à s'y méprendre à une fourmi, mais c'est bien une punaise.
- Des vesces ressemblant à nos vesces de loup. À la question de savoir si c'en sont, C. Keller-Didier indique que l'on peut trouver la même espèce de champignon dans différents continents, mais parfois avec une couleur différente. Par exemple, l'amanite tue-mouche est jaune en Amérique du Nord !
- De très petits champignons roses à pied grêle [Gérard Trichies, consulté à ce sujet, pense que cette espèce doit se situer aux confins des Marasmiacées].
- Un petit champignon jaune vif dont C. Keller-Didier pense que ce pourrait être un strophaire [Gérard Trichies, consulté ultérieurement, le rapprocherait plutôt d'un *Leucocoprinus flos-sulphuris* (Schnizlein) Singer = *L. birnbaumii* (Corda) Singer].
- Pour revenir en Lorraine, une touffe de champignons photographiés à Metz en novembre 2021 que C. Keller-Didier identifie comme étant des coprins micacés (*Coprinellus micaceus*) ; une moisissure qui s'est développée sur une crotte de mésange sur une terrasse à Plantières et qui se présente sous forme de petites billes perchées au bout de longs pédicelles [déterminée ultérieurement comme étant *Pilobolus crystallinus* Cohn (1851) par Gérard Trichies] ; et un œuf de poule à deux jaunes (certains membres de l'assistance signalent que ce n'est pas rare et qu'il arrive que des œufs donnent naissance à deux poussins, le cas le plus fréquent étant cependant que l'un des deux périclute avant l'éclosion).

Christian Pautrot présente ensuite un exposé intitulé « **Déroulement de la réponse immunitaire – Application aux différents types de vaccin** ».

Ch. Pautrot présente un diaporama au cours duquel il explique : les acteurs de la réponse immunitaire, la reconnaissance du soi et du non-soi (avec notamment une présentation du système HLA qui est présent à la surface de toutes nos cellules et pas seulement des leucocytes), l'activation des cellules immuno-compétentes, l'amplification de la réponse, la différenciation des lymphocytes, et les modes d'action de l'immunité humorale et cellulaire (perforines, immunoglobulines, etc.).

L'application de ces notions aux vaccins, et notamment à ceux dirigés contre la protéine spicule du coronavirus SARS-CoV-2, permet à CP de dire les choses suivantes : avec un vaccin classique, à protéine spicule produite par génie génétique ou à virus recombinant inactivé, on développe une réponse immunitaire classique à base d'immunité humorale (anticorps).

Dans un vaccin à ARN, l'ARNm est délivré à l'intérieur des cellules par le biais de nanovésicules lipidiques ; l'ARNm fera fabriquer par la cellule des protéines spicule qui seront alors présentées à sa surface par les marqueurs HLA. La cellule sera reconnue par les lymphocytes T4 et T8 comme cellule infectée, ce qui déclenchera une réponse immunitaire humorale et cellulaire, ce qui est le but recherché, mais aussi la destruction des cellules présentatrices de l'antigène, lesquelles sont donc sacrifiées lors du processus. Bien que

l'injection soit faite dans le muscle deltoïde, les nanovésicules lipidiques diffuseraient dans tout l'organisme et seraient absorbées par de nombreux types cellulaires, dont notamment les cellules endothéliales, cardiaques, astrocytes cérébraux, etc. La destruction de ces cellules par le système immunitaire serait responsable des thromboses, céphalées, etc. signalées comme effets indésirables consécutifs à ce vaccin à ARN. [NDLR : un exposé plus détaillé, de 3 pages, peut être obtenu auprès de C.P.].

Jean-Pierre Jolas, en tant que pharmacien, assure qu'il n'existe pas de médicaments sans effets indésirables. Y compris pour les vaccins qui sont des médicaments. La liste de ces effets indésirables est obligatoirement indiquée sur la notice qui accompagne le médicament.

Après son exposé, C. Pautrot rend compte de sa participation, au titre de la SHNM, à une réunion de la commission scientifique créée à propos du futur Pavillon de la Biodiversité au musée de la Cour d'Or. Le pavillon devrait présenter dix milieux naturels lorrains. Les collections zoologiques du musée sont stockées dans des armoires closes et convenablement conditionnées à la Maison du Patrimoine et de l'Archéologie, à Borny, où s'est tenue la réunion. À cette occasion ont été sorties plusieurs pièces, dont des espèces disparues, notamment un pic à bec d'ivoire, un pigeon migrateur américain, et un grand pingouin. Cette dernière espèce a été exterminée au milieu du 19^{ème} siècle, notamment par les baleiniers qui utilisaient cet animal très gras comme combustible dans leurs chaudières.

C'est ensuite M. Renner qui offre aux archives de la Société un exemplaire du bulletin de la Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var, qui contient un article de Caryl Buton sur les meules préhistoriques ; ce sujet avait fait l'objet d'un exposé par Caryl à la SHNM le 23 novembre 2017 [NDLR : voir feuillets 656 et 657].

Il présente également deux ouvrages : *Le genre Rubus dans le Nord-Est de la France*, par Y. Ferrez et J.-M. Royer, et *Venins de serpent et envenimation*, par J.-Ph. Chippaux.

Il fait ensuite circuler des graines de scorsonère d'Espagne, ou salsifis noir (*Scorzonera hispanica*), trouvées au Saint-Quentin. Cette plante, originaire d'Europe, était connue des Celtes et des Germains. Cultivée comme légume en Europe du Sud, elle était utilisée contre la peste bubonique et contre les morsures de serpent (*scorzona* signifie serpent venimeux en italien). Sa culture est attestée après 1660 en Italie, France et ce qui est devenu la Belgique. Mais elle n'est jamais mentionnée dans les flores récentes de Lorraine. Elle est signalée par Holandre en tant que plante potagère, et par Buc'hoz sous le nom de *Scorzonera latifoliasinuata*, également en tant que plante potagère. Il en existe actuellement plusieurs variétés.

M. Renner montre ensuite un exemplaire de « pierre noire » que lui a donné Jacques Ferron, chiroptérologue belge. En fait, il s'agit d'os torréfiés, aux propriétés très absorbantes. Cette pierre est utilisée en cas de morsure de serpent : il faut faire une petite incision à l'endroit de la morsure et y plaquer la pierre, qui absorbe le venin. Ch. Pautrot signale qu'au Togo, on vend des crânes de crocodile qui servent à fabriquer de la pierre noire.

Pour clore la réunion, Hugues Brulé présente des données sur la fréquentation du site web de la SHNM, sur la période d'août 2021 à janvier 2022. Sur cette période, il y a eu 9233 sessions, et environ 48000 pages consultées. La durée moyenne d'une session est d'un peu moins de 3 minutes. Les consultations proviennent de France (en n° 1), des États-Unis (n° 2), puis de Russie (autour de 4 %). À noter que beaucoup de consultations, se traduisant par des pics marqués sur les courbes du nombre de consultations en fonction du temps, semblent être dues à des robots. ■